



Numéro PPQ/6979

vendredi 12 décembre 2014

Les grands titres:

- Le Conseil de sécurité condamne un attentat meurtrier contre le centre culturel français de Kaboul
- Soudan : l'ONU déplore la répression contre des militants des droits de l'homme
- Le Conseil de sécurité reste préoccupé par la situation très volatile dans la région d'Abeyi
- Un Tunisien nommé à la tête de la Mission des Nations Unies au Mali
- Burundi : l'ONU va déployer en janvier une Mission d'observation électorale
- L'ONU appelle Israël à plus de retenue dans le maintien de l'ordre des manifestations palestiniennes
- La CPI exhorte le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités au Darfour
- Ebola : une réunion de l'ONU appelle à améliorer les systèmes de santé dans les pays affectés

Le Conseil de sécurité condamne un attentat meurtrier contre le centre culturel français de Kaboul



12 décembre - Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné jeudi l'attentat-suicide perpétré dans la journée contre le centre culturel français de la capitale afghane, qui a fait au moins un mort et de nombreux blessés parmi les civils.

Revendiqué par les talibans, l'attentat a été commis vers 17 heures par un kamikaze qui s'est fait exploser dans l'auditorium de l'Institut français d'Afghanistan (IFA), en pleine représentation théâtrale. Dans la soirée, les premiers bilans faisaient état d'un mort et de 15 à 20 blessés, selon les autorités du pays.

Les membres du Conseil ont exprimé lors d'une conférence de presse leur soutien et présenté leurs sincères condoléances aux familles des victimes, tout en souhaitant aux blessés un prompt rétablissement.

A la lumière de cette tragédie et d'autres attaques terroristes à Kaboul et ailleurs dans le pays, le Conseil des quinze membres a renouvelé son inquiétude face à la menace posée par les talibans, Al-Qaida et d'autres groupes terroristes pour la population, les Forces nationales de sécurité afghane et la présence militaire internationale en Afghanistan.

« Les auteurs, organisateurs, bailleurs de fond et commanditaires de ces actes terroristes répréhensibles doivent être traduits en justice », a souligné le Conseil de sécurité, enjoignant à tous les États, conformément à leurs obligations découlant du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil, de coopérer activement avec les autorités afghanes à cet égard.

« Le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations, est par nature criminel et injustifiable, quelles que soient les motivations des auteurs », ont réaffirmé les membres du Conseil, précisant qu'il ne doit pas être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou un groupe ethnique.

Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur détermination à combattre par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies et aux droits de l'homme, « les menaces sur la paix et la sécurité internationales résultant d'actes



terroristes ».

« Aucun acte terroriste ne pourra inverser le cours de la paix, de la démocratie et de la stabilité en Afghanistan, qui bénéficie de l'appui du peuple et du gouvernement d'Afghanistan et de la communauté internationale », ont déclaré en conclusion les membres du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil s'est félicité de la signature, vendredi, d'un accord bilatéral entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Afghanistan sur la création de la mission non militaire « Soutien résolu », qui sera chargée de former, conseiller et aider les membres des Forces nationales de sécurité afghanes.

Soulignant l'importance de continuer à apporter un soutien international à la stabilisation du pays, le Conseil a adopté dans la foulée à l'unanimité de ses 15 membres la résolution 2189 (2015), en vertu de laquelle il attend de la mission Soutien résolu qu'elle travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Soudan : l'ONU déplore la répression contre des militants des droits de l'homme



Une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani.

12 décembre - Le Soudan est en proie à une vague d'arrestations et de détentions préoccupantes visant à faire taire l'opposition politique et la critique du parti au pouvoir, s'est inquiété vendredi le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

S'adressant à la presse à Genève, une porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani, a fait état d'une « affaire très médiatisée » impliquant l'arrestation et la détention de deux personnalités à Khartoum, la capitale soudanaise.

« Dr. Amin Makki Medani, un éminent défenseur des droits de l'homme et ancien Représentant régional du Bureau des droits de l'homme de l'ONU pour la région arabe, et Dr. Farouk Abou Issa, le chef du mouvement d'opposition National Consensus Forum, auraient été arrêtés chez eux un peu avant minuit le 6 décembre par les services nationaux de renseignement et de sécurité soudanais », a déclaré la porte-parole.

Les deux hommes rentraient tout juste d'une visite en Ethiopie, où ils avaient signé un document politique intitulé « L'Appel du Soudan », en vertu duquel les signataires s'engageaient à « démanteler le régime à parti unique et à le remplacer par un Etat fondé sur une citoyenneté égale et sur la résistance populaire quotidienne », a précisé Mme Shamdasani.

Un troisième homme soudanais, Farah Ibrahim Mohamed Alagar, a également assisté à cette réunion sans signer le document en question. Néanmoins, selon la porte-parole, il aurait également été arrêté le 7 décembre par les autorités.

« Nous exhortons le gouvernement à libérer les trois hommes en l'absence de charges valables ou bien de les inculper dans les plus brefs délais pour des faits reconnus et les traduire en justice en garantissant leurs droits à un procès équitable », a déclaré Mme Shamdasani.

La porte-parole a ajouté que ces arrestations sont emblématiques de la tendance du gouvernement soudanais à prendre des mesures de répression à l'encontre de militants des droits de l'homme depuis les six derniers mois, durant lesquels nombre d'entre eux ont également fait l'objet d'arrestations.

« Nous appelons le gouvernement à mettre fin au harcèlement et à la poursuite des militants politiques, des défenseurs des droits de l'homme et d'autres commentateurs politiques tels que les journalistes et les blogueurs pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et d'opinion ».

Le Conseil de sécurité reste préoccupé par la situation très volatile dans la région d'Abyei



Un Casque bleu de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA). Photo: IRIN/Hannah McNeish

12 décembre - Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est vivement inquiété de la situation sécuritaire très volatile dans la région d'Abyei, qui fait l'objet d'une dispute entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Dans une déclaration à la presse publiée jeudi soir, les membres du Conseil ont noté « la situation sécuritaire relativement calme mais très volatile dans la zone d'Abyei et l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011 sur les arrangements temporaires pour la sécurité et l'administration » de cette région.

Le 8 décembre, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, le Chef du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Haile Menkerios, et le Commandant par intérim de la Force de sécurité des Nations Unies pour Abyei (UNISFA), le général Halefom Moges, ont fait le point sur la situation dans cette région.

Les membres du Conseil de sécurité ont salué la nomination le 5 décembre du Co-Président du Comité conjoint de supervision d'Abyei pour le Soudan du Sud et ont exhorté à la « reprise immédiate » des travaux de ce comité « sans conditions. »

Ils ont également une nouvelle fois demandé au Soudan et au Soudan du Sud de commencer à établir rapidement le Conseil et l'Administration de la zone d'Abyei, notamment la protection de l'infrastructure pétrolière.

Les membres du Conseil ont répété que la zone d'Abyei devrait être démilitarisée, à l'exception de l'UNISFA et du Service policier d'Abyei. Ils ont également estimé que le Soudan et le Soudan du Sud devraient reprendre sans conditions les négociations sur le statut final de la région disputée.

Un Tunisien nommé à la tête de la Mission des Nations Unies au Mali



12 décembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé vendredi la nomination de Mongi Hamdi, de la Tunisie, en tant que Représentant spécial et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA).

M. Hamdi remplacera Albert Gerard Koenders, des Pays-Bas, qui occupe ce poste depuis 2013. Le Secrétaire général a exprimé sa reconnaissance envers M. Koenders pour son dévouement et son implication dans l'établissement et le déploiement de la MINUSMA.

M. Hamdi est actuellement Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, un poste qu'il occupe depuis janvier 2014 et qu'il va quitter pour prendre ses nouvelles fonctions.

Le futur chef de la MINUSMA a plus de 25 ans d'expérience dans les domaines du commerce et du développement économique et social au sein du système des Nations Unies, notamment à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et au Département des Nations Unies aux affaires économiques et sociales (DESA).

Burundi : l'ONU va déployer en janvier une Mission d'observation électorale



12 décembre - Alors que le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) s'apprête à fermer, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, a confirmé vendredi lors d'une visite dans ce pays que les Nations Unies allaient y déployer en janvier une Mission d'observation électorale.

« J'ai profité de ma présence au Burundi pour symboliquement célébrer la fin du mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi », a déclaré M. Feltman devant la presse à l'issue d'un entretien avec le Président du Burundi, Pierre Nkurunziza, à Bujumbura. Un peu plus tôt, il avait participé à une cérémonie marquant la fermeture du BNUB.

M. Feltman a salué « le travail remarquable accompli par le personnel du BNUB sous la direction avisée de Parfait Onanga-Anyanga ».

Le chef des affaires politiques de l'ONU a confirmé que la Mission d'observation électorale au Burundi (MENUM) sera déployée au 1er janvier 2015. Elle sera dirigée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général Cassam Uteem, ancien Président de l'île Maurice.

M. Feltman a déclaré avoir évoqué avec le Président burundais « la nécessité d'organiser des élections paisibles, crédibles et inclusives ». Il a exhorté « toutes les parties prenantes à résoudre tous les griefs électoraux par le dialogue et en accord avec les procédures établies ».

Lors de sa rencontre avec le Président burundais, le chef des affaires politiques de l'ONU a par ailleurs salué l'engagement du Burundi dans la paix et la sécurité en Afrique, notamment le sacrifice des troupes burundaises en Somalie et en République centrafricaine.

« Nous avons parlé des questions de paix et de sécurité dans la région des Grands Lacs, notamment du rôle du Burundi dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo et la région », a-t-il ajouté.

L'ONU appelle Israël à plus de retenue dans le maintien de l'ordre des manifestations palestiniennes



Une rue animée de Jérusalem-Est. Photo IRIN/Shabtai Gold

12 décembre - Les autorités israéliennes doivent prendre des mesures d'urgence pour mettre un terme aux violences et à la répression meurtrière visant les Palestiniens lors de manifestations dans les territoires occupés et procéder systématiquement à des enquêtes en cas d'incident, a déclaré vendredi le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

« La question de la réaction des forces de sécurité israéliennes aux manifestations a été mise en lumière par la mort du ministre palestinien Ziad Abu Ein après que des troupes israéliennes ont affronté des manifestants le 10 décembre », a regretté M. Zeid.

« Les incidents ayant conduit à la mort du ministre sont inquiétants et doivent faire l'objet d'une enquête approfondie », a déclaré le Haut-Commissaire. « Je présente mes plus sincères condoléances à la famille de Ziad Abu Ein, et au peuple de la Palestine. Mourir de cette façon alors qu'il participait à une manifestation pacifique contre des colonies de peuplement illégales, centrée autour de la plantation d'oliviers à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme est d'une ironie terrible et profondément tragique ».

M. Zeid a également mentionné le cas d'un enfant palestinien grièvement blessé à la tête par des tirs à balle réelle provenant des forces de sécurité israéliennes dans le camp de réfugiés de Jalazone en Cisjordanie, lors de manifestations déclenchées par la mort de Ziad Abu Ein.

« Le fait que cet enfant ait été blessé doit également donner lieu à une enquête », a déclaré le Haut-Commissaire, notant que les rapports sur l'utilisation excessive de la force par les forces de sécurité israéliennes attestent de la détérioration du phénomène. « Rien que cette année, au moins 50 Palestiniens ont trouvé la mort dans des incidents impliquant les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie, notamment à Jérusalem-Est. C'est presque le double des 27 victimes palestiniennes constatées en 2013 dans des circonstances similaires ».

« Manifester pacifiquement est un droit de l'homme, et les forces de sécurité israéliennes doivent faire preuve de retenue dans leur maintien de l'ordre lors de ces événements, conformément aux normes internationales », a conclu M. Zeid.

La CPI exhorte le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités au Darfour



12 décembre - Pas un seul des cinq individus suspectés de crimes graves commis au Darfour n'a à ce jour été traduit devant la justice internationale, a de nouveau regretté vendredi la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda.

« Certains continuent même de perpétrer des atrocités contre des civils innocents », a-t-elle souligné dans un discours au Conseil de sécurité de l'ONU.

« La situation au Darfour continue de se dégrader, la brutalité des crimes commis est de plus en plus prononcée, les femmes et les enfants sont les principales victimes des attaques ciblant les civils innocents », s'est indignée Mme Bensouda, dénonçant notamment les exactions commises par les Forces d'action rapide commandée par l'ex-milicien janjaweed Mohamed Hamdan.

« Cela fait presque 10 ans que mon Bureau fait rapport au Conseil et jamais une recommandation stratégique ne lui a été fournie en retour », a déploré la Procureure de la CPI. Etant donné la passivité du Conseil et le manque de ressources dont dispose son Bureau pour mener à bien ses enquêtes, Mme Bensouda a déclaré ne plus avoir d'autre choix que celui d'interrompre jusqu'à nouvel ordre ses travaux d'enquêtes sur le Darfour, allant jusqu'à mettre en garde les 15 membres du Conseil que la CPI risque de ne plus avoir d'éléments tangibles à leur présenter s'il n'adopte pas une attitude proactive.

Elle a par ailleurs exhorté le Conseil à se pencher sans délai sur les récentes allégations de viols de masse dans la localité de Thabit, au Nord-Darfour. « Le Conseil doit condamner fermement le comportement du gouvernement soudanais qui refuse l'accès à cette localité et empêche ainsi la conduite d'une enquête sérieuse sur ces crimes », a-t-elle insisté.

Par ailleurs, Mme Bensouda a exhorté le Conseil à agir sur la question des voyages du Président soudanais Omar al Bachir, contre lequel un mandat de la CPI a été délivré.

« J'appelle tous les États et ce Conseil à trouver les moyens d'empêcher que M. al Bachir et d'autres individus contre lesquels des mandats de la Cour ont été délivrés ne se rendent dans tel ou tel pays », a-t-elle déclaré, ajoutant que le gouvernement du Soudan, en tant qu'État souverain, a la responsabilité première d'appliquer pleinement les mandats de la Cour.

Ebola : une réunion de l'ONU appelle à améliorer les systèmes de santé dans les pays affectés



12 décembre - La communauté internationale doit aider les pays touchés par l'épidémie d'Ebola à améliorer leurs systèmes de santé afin qu'ils sortent de la crise actuelle plus forts qu'avant, ont estimé vendredi des participants d'une réunion de haut niveau coordonnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève.

« Les gens dans les pays touchés par le virus Ebola sont en train de mourir - pas seulement d'Ebola mais aussi d'autres causes - parce que la majorité des établissements de santé dans ces pays ne fonctionnent pas ou les gens ne les utilisent pas par peur de contracter le virus Ebola », a déclaré la Sous-Directrice de l'OMS sur les systèmes de santé et l'innovation, Dr. Marie -Paule Kieny, dans un communiqué de presse.

« Un système de santé doit être capable à la fois d'absorber le choc d'une urgence, comme Ebola, et de continuer à fournir des services de santé réguliers comme la vaccination et les soins aux mères et aux enfants », a-t-elle ajouté.

Lors de la réunion, les participants, qui comprenaient des ministres de la santé et des finances des pays les plus affectés par l'épidémie ainsi que des organisations internationales et des partenaires de développement, ont discuté de la façon dont ces systèmes de santé pouvaient être améliorés.

Selon l'OMS, les améliorations peuvent inclure « un renforcement significatif » des professionnels de santé ; un renforcement de la confiance et de l'implication des communautés ; et le développement de systèmes de santé régionaux résistants.

En outre, les mouvements transfrontaliers ont souligné l'importance d'une plus grande coordination des politiques sanitaires entre pays voisins et un alignement de leurs systèmes de santé.

Les participants ont convenu que de tels efforts nécessiteraient « des financements extérieurs substantiels » et l'inclusion de tous les secteurs de gouvernement, notamment la santé, les finances et l'éducation.

De son côté, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé un accroissement de ses efforts de lutte contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest au cours des six prochains mois.

S'adressant à des journalistes à Genève, une porte-parole de l'UNICEF, Sarah Crowe, a expliqué que ces efforts coûteraient environ 500 millions de dollars, dont 200 millions de dollars avaient déjà été trouvés.